



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS

LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION



JUILLET 2019



Siège Social : 2 Bis Boulevard de la Paix
13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION CCRM | JUILLET 2019



● TABLE DES MATIERES

1	PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION.....	3
2	SENSIBILISATION ET MOBILISATION GRAND PUBLIC.....	4
2.1	LA COMMUNICATION	4
2.2	LE FORUM DE LANCEMENT	4
3	LE SEMINAIRE DES ELUS	7
4	LA CO-CONSTRUCTION DU PLAN D’ACTIONS.....	8
4.1	LES ATELIERS THEMATIQUES	8
4.2	LES ENTRETIENS AVEC LES SERVICES	10
5	TABLE DES FIGURES.....	12

1 PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION

La concertation est une composante essentielle de la démarche de Plan Climat.

Les différentes fonctions de la concertation sont les suivantes :

- Faire émerger des représentations locales sur le changement climatique, partager une culture commune sur le changement climatique (**sensibilisation-information**) ;
- Optimiser un projet par l'expérience et le recul sur les besoins exprimés (**aide à la décision**) ;
- Faire adhérer au projet (**mobilisation collective**) ;
- Créer du lien social à travers les rencontres et les ateliers notamment (**intégration sociale**) ;
- S'assurer d'une bonne appropriation par tous (citoyens, partenaires) des enjeux et des mesures associées, facilitant ainsi leur mise en œuvre (**appropriation collective**).

La Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois s'est engagée à sensibiliser et mobiliser le territoire dès le lancement de son PCAET en 2018.

Un **plan de communication** a été rédigé en amont, afin d'organiser et planifier la mobilisation de tous les acteurs du territoire autour du Plan Climat Air Energie Territorial : ce document présente le processus de concertation/communication, les cibles et acteurs à mobiliser, le programme des actions de communication et le planning prévisionnel.

Différents temps de réflexion et de travail ont ensuite été organisés tout au long de la démarche, afin d'associer à la fois les services de la CCRM, les communes membres, les partenaires du territoire et la population au processus de réflexion.

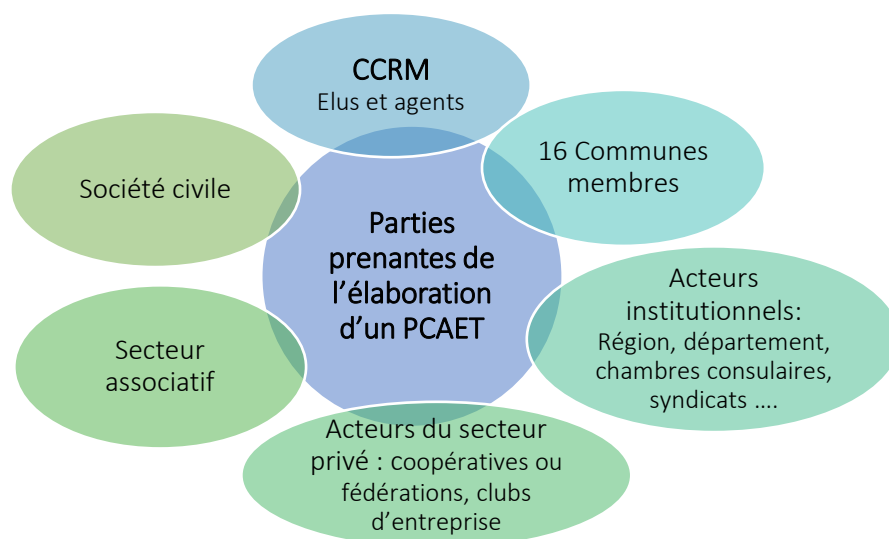


Figure 1 - Les acteurs du territoire mobilisés dans le cadre du Plan Climat, Source : AD3E Conseil

2 SENSIBILISATION ET MOBILISATION GRAND PUBLIC

2.1 LA COMMUNICATION

La Communauté de communes s'est attachée à rendre visible et lisible sa démarche auprès du grand public via plusieurs médias :

- Le site internet de la CCRM comprend un onglet PCAET annonçant le lancement de la démarche et indiquant les étapes d'élaboration (délibérations). Le diagnostic ainsi qu'une synthèse simplifiée y ont été mis à la disposition du grand public. De même, les supports de présentation des différents temps de concertation y sont communiqués.
- Une adresse mail : pcaet@ccrm41.fr a été créée pour recevoir les impressions, remarques et avis du grand public tout au long de la démarche.

2.2 LE FORUM DE LANCEMENT

La Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois a organisé un **forum de lancement ouvert à tous**, le 29 avril 2019 à la Salle des Fêtes de Mennetou-sur-Cher.

Une réunion publique « Forum de transition énergétique » à destination de l'ensemble des acteurs du territoire, pour expliquer la démarche PCAET au grand public, présenter les premiers éléments de diagnostic, initialiser une dynamique d'échanges et de partage et identifier les enjeux du territoire préalables à la définition de la stratégie a été organisée.

L'objectif de ce forum est de **s'assurer d'une bonne appropriation** des enjeux et mesures associés à l'élaboration d'un PCAET, ainsi que de **mobiliser les partenaires et acteurs du territoire** pouvant ensuite soutenir la Communauté de communes dans l'élaboration et le suivi de son plan d'actions.



*Figure 2 - Forum de lancement
29 avril 2019*

Le forum de lancement a été organisé en trois temps :

1. Un premier temps de sensibilisation à la transition énergétique et écologique sur le territoire ;
2. Un deuxième temps de présentation des projets vertueux portés sur le territoire ;
3. Un troisième temps d'échanges autour des enjeux Climat Air Energie du territoire.

Sensibilisation à la transition énergétique et écologique

Après avoir passé une vidéo de sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques actuels (*Génération Climat*), la démarche de PCAET engagée sur le territoire communautaire a été présentée à l'assemblée (contenu réglementaire, objectifs et modalités de réalisation).

Ensuite, les principaux éléments de diagnostic (enjeux et opportunités pour le territoire) et les actions déjà engagées (réponses pouvant être apportées localement) ont été présentés.

Les projets vertueux engagés sur le territoire

Trois interventions ont permis de discuter des premiers engagements pris sur le territoire en faveur de la transition énergétique et écologique :

- Présentation de l'association *Bio Méthagri Romonestois* qui porte à l'échelle du territoire un projet de méthanisation (30 exploitations engagées et accompagnées par GRDF) ;
- Présentation des actions portées par le Pays de la Vallée du Cher et du Romonestois pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que du potentiel territorial de développement des énergies renouvelables ;
- Présentation de la démarche TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) et des actions mises en œuvre localement pour une mobilité moins carbonée (ex : mobilité douce, bornes de recharge électriques, Mobisologne).

Tables rondes

Chaque participant était ensuite invité à débattre autour de trois thématiques :

1. La mobilité ;
2. Le développement économique ;
3. L'aménagement du territoire.

La question posée était la suivante : *Quel territoire demain ?* (identifier les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire).

Sur la base des éléments globaux de diagnostic et des enjeux identifiés, l'objectif de ce premier temps de concertation était de mettre en débat les idées de chacun en cherchant à identifier :

- Les constats / problématiques / freins propres à la thématique sur le territoire ;
- Les points forts, actions engagées par les uns et les autres pouvant présenter un point d'appui pour aller plus loin sur la thématique ;
- Des propositions d'actions pour engager la transition énergétique, écologique et climatique sur le territoire.

L'ensemble des propos ont été recueillis à l'issue des débats. Par ailleurs, un collectif d'acteurs de la société civile composé de citoyens et d'associations locales, réuni à l'initiative de l'association Sologne Nature Environnement (SNE), avait synthétisé des propositions pour le PCAET au sein d'un *document disponible en annexe*. Ces propositions concernent les activités économiques (dont agriculture et sylviculture), la gestion des déchets, la mobilité des personnes et des biens, l'occupation des sols et enfin l'énergie (consommée et produite).



Figure 3 - Forum de lancement, le 29 avril 2019

Ces éléments viennent directement alimenter la démarche de PCAET du territoire.

3 LE SEMINAIRE DES ELUS

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie du PCAET, un séminaire des élus a été organisé le 4 juin 2019. Le séminaire a pris la forme d'un travail de réflexion pendant lequel les élus ont été amenés à échanger sur les orientations et axes stratégiques et les objectifs proposés par le bureau d'études AD3E Conseil.

Lors de ce séminaire, les élus du territoire ont eu à débattre des orientations à prendre, et à identifier les axes de travail sur lesquels ils souhaitaient engager la démarche, afin de définir une stratégie adaptée au contexte local répondant aux objectifs nationaux et régionaux.

Les orientations stratégiques retenues sont les suivantes :

- Réduire l'impact du bâtiment sur le bilan énergétique du territoire ;
- Promouvoir une mobilité moins carbonée sur le territoire ;
- Promouvoir une économie plus locale et durable ;
- Viser l'autonomie énergétique du territoire ;
- Anticiper les impacts du changement climatique ;
- La CCEJR : une collectivité responsable.

4 LA CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS

4.1 LES ATELIERS THEMATIQUES

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCRM, **3 ateliers de concertation** ont été organisés le 1^{er}, le 5 et le 9 Juillet 2019. Ces ateliers participent directement aux choix des actions à mettre en avant et à prioriser dans le Plan Climat.

Organisation des ateliers

Les ateliers ont pris la forme d'un travail prospectif pendant lequel les participants ont été amenés à échanger sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PCAET autour des thématiques suivantes :

- **Vers un territoire à énergie positive** (performance énergétique du bâti, énergies renouvelables) ;
- **Vers des activités plus durables** (économie, mobilité, agriculture, tourisme) ;
- **Vers un territoire durable et résilient** (changement climatique, gestion des déchets, espaces naturels, occupation des sols).

THEMATIQUE	DATE	PARTICIPANTS	HORAIRES	LIEU
Vers un territoire à énergie positive (performance énergétique du bâti, énergies renouvelables)	1/07/2019	16	14h – 16h30	Hôtel de Ville de Romorantin Lanthenay
Vers des activités plus durables (économie, mobilité, agriculture, tourisme)	05/07/2019	23		
Vers un territoire durable et résilient (changement climatique, gestion des déchets, espaces naturels, occupation des sols)	09/07/2019	20		

Sur la base des enjeux (énergétiques, climatiques, environnementaux, qualité de l'air, etc.) liés aux thématiques présentées, les participants ont eu à répondre aux questions suivantes :

- « *Comment tendre vers un territoire à énergie positive ?* »
- « *Comment limiter l'impact des activités humaines sur le climat et l'environnement ?* »
- « *Comment adapter et préserver le territoire dans un contexte de changement climatique ?* »

Dans un premier temps, un temps de réflexion individuelle était proposé. Les participants étaient invités à inscrire sur des post-its leurs remarques et propositions relatives aux questions présentées ci-dessus. Deux propositions par personnes étaient attendues.

Les post-its étaient ensuite rassemblés et triés en sous-thématiques par le bureau d'études AD3E Conseil. Après un premier retour sur les propositions faites et une présentation des différents sujets soulevés, un temps de débat collectif était proposé.

Le débat a permis de faire émerger des pistes d'actions en adéquation avec les enjeux du territoire et les objectifs identifiés par les élus lors du séminaire. Des fiches actions étaient fournies pour permettre la description détaillée de chaque proposition faite. Elles ont été remplies au fur et à mesure du débat par M. FEBVAY en charge du dossier PCAET à la CCRM.



Figure 4 - Atelier de concertation, le 1 juillet 2019

Les résultats des ateliers

Les propositions d'actions formulées lors des ateliers de concertation sont les suivantes :

SOUS-THEMES	PROPOSITIONS D' ACTIONS – VERS UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE
BÂTIMENTS	Sensibiliser à la sobriété énergétique
	Renforcer la communication autour des conseils techniques et financiers existants
	Mettre en place un interlocuteur énergie (guichet unique)
	Recenser l'offre professionnelle et la développer (travaux, matériaux)
ENR	Réaliser un diagnostic exhaustif de la CCRM
	Réaliser une étude de potentiel géothermique à l'échelle de la CCRM
	Développer la méthanisation
	Structurer et développer la filière bois

SOUS THEMES	PROPOSITIONS D' ACTIONS – VERS DES ACTIVITES PLUS DURABLES
TRANSPORTS EN COMMUNS	Travailler sur la cohérence entre les offres de transports des différents AOT pour maintenir, favoriser voire créer des correspondances interurbaines
VEHICULES MOINS CARBONE	Financer/aider à l'achat de véhicules propres
	Compenser le rejet de carbone
MOBILITE DOUCE	Inciter à l'utilisation des mobilités douces
MODES ALTERNATIFS	Développer l'auto partage
	Développer le télétravail
TOURISME	Développer le tourisme local
AGRICULTURE	Favoriser l'agriculture locale (aide à l'installation de nouveaux arrivants)

SOUS THEMES	PROPOSITIONS D' ACTIONS – VERS UN TERRITOIRE DURABLE ET RESILIENT
EAU	Mettre en place une surveillance du réseau de collecte des eaux de ruissellement
	Protéger la ressource en eau (quantité et qualité)
	Mettre en place une politique globale à l'échelle de la CCRM sur la gestion de l'eau
	Intégrer la gestion de l'eau dans tous les projets (aménagement, bâtiment)
	Limiter l'imperméabilisation des sols
	Développer le stockage de l'eau (bassins, retenues collinaires)
	Promouvoir une agriculture moins consommatrice d'eau
DECHETS	Sensibiliser les administrés
	Prendre en compte la gestion des déchets dans les projets
AMENAGEMENT	Lutter contre les îlots de chaleur
COMMUNICATION	Mettre en place des actions de communication sur tous les domaines concernés par le réchauffement climatique

Par la suite

Ces propositions d'actions sont retravaillées au regard des enjeux du territoire et de la faisabilité de chacune d'entre elles. Elles sont articulées avec la stratégie proposée par les élus lors du séminaire du 4 juin 2019.

Notons que les propositions issues du Forum de lancement et du collectif d'acteurs de la société civile composé de citoyens et d'associations locales, réuni à l'initiative de l'association Sologne Nature Environnement (SNE), sont également intégrées à la réflexion.

4.2 LES ENTRETIENS AVEC LES SERVICES ET LES PARTENAIRES

Parallèlement à ces ateliers, des entretiens avec plusieurs agents des services de la Communauté de communes ont été réalisés.

Les objectifs de ces entretiens sont les suivants :

- Approfondir les enjeux énergie/climat pour chaque service ;
- Valoriser les actions d'ores et déjà portées par le service dans le cadre de l'exercice des compétences communautaires ;
- Identifier les pistes d'amélioration envisageables et les actions nouvelles pour venir alimenter le PCAET ;
- Identifier les moyens (techniques, financiers et accompagnement) disponibles pour mettre en œuvre ces actions.

Les entretiens ont été menés par le bureau d'études AD3E Conseil.

Agents rencontrés :

- Mme ETIENNE Florence – Contrat Local de Santé (CCRM) ;
- Mme GAY Céline – Service déchets ménagers (CCRM) ;
- M. HERVIER Arnaud – Service Développement économique (*gestionnaire des dossiers économiques*) ;
- Mme MESTIVIER Florence – Services des marchés (CCRM) ;
- Mme MONTEIL Véronique – Directrice Générale Adjointe à la Ville de Romorantin – Lanthenay (Habitat, OPAH, TEPCV).

A la suite de ces entretiens, et pour assurer une territorialisation au PCAET de la Communauté de communes, plusieurs partenaires ont été contactés. Parmi eux, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais qui porte plusieurs projets dans lesquels la CCEJR est investie, ou encore la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loir et Cher qui encourage les entreprises et les artisans à effectuer leur transition énergétique. Les contributions de GRDF qui porte un projet de méthanisation en association avec plusieurs agriculteurs locaux et de la CAF sur les réseaux d'échanges réciproques de savoirs ont également été reprises.

La mobilisation des partenaires est un facteur clé de la réussite d'un Plan Climat, c'est pourquoi une attention particulière à ce que ceux-ci puissent s'investir dans la démarche a été portée.

5 TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Les acteurs du territoire mobilisés dans le cadre du Plan Climat, Source : AD3E Conseil.....	3
Figure 2 - Forum de lancement 29 avril 2019.....	4
Figure 3 - Forum de lancement, le 29 avril 2019	6